

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **14^e** jour du mois d'**août** de l'an **2023**, à **19 h**, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à laquelle sont présents :

Présences :

- M. Philippe Pagé, maire
- M. Pierre Bellerose, conseiller
- M. Enzo Marceau, conseiller
- Mme Christiane Bonneau, conseillère
- M. Adrien Beaudoin, conseiller
- Mme Martine Lanctôt, conseillère
- M. Joël Nadeau, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 05 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2023-08-166

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Pierre Bellerose

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1. Adoption des comptes à payer – Juillet 2023
- 3.2. Journal de facturation – Juillet 2023
- 3.3. Colloque de zone de l'ADMQ - Inscription
- 3.4. Prolongement du bail avec les Broches à foin
- 3.5. Cercle de la bonne entente – Fermeture de l'organisme et remise d'une somme d'argent à la Municipalité

4. LÉGISLATION- AUCUN SUJET

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6. TRANSPORT ET VOIRIE

- 6.1. Autorisation de paiement à Excavation Lyndon Bett's pour les travaux de rechargement dans le rang 9 et 10 Sud et le rang 9 et 10 Nord

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1. Liste des permis émis du mois de juillet 2023
- 8.2. Demande d'autorisation du Comité d'embellissement de Saint-Georges-de-Windsor pour conserver un panneau d'entrée de village et entretenir un aménagement paysager sur le lot 6 078 888
- 8.3. Action patrimoine – Colloque annuel 2023 – Inscription

8.4. Dépôt au Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1. Fête nationale – États des résultats 2023

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

11. CORRESPONDANCE

11.1. Copie de la correspondance (*Information*)

12. VARIA

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2023-08-167

1.2 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Martine Lanctôt

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2 **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

Aucune personne présente lors de la séance.

3 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

2023-08-168

3.1 **Adoption des comptes à payer – Juillet 2023**

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la greffière-trésorière adjointe soit autorisée à payer les comptes saisis du 1^{er} juillet au 11 août 2023 au montant de deux cent vingt-quatre mille soixante-trois dollars et soixante-seize sous (224 063,76 \$).

ADOPTÉE

3.2 **Journal de facturation – Juillet 2023**

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation du mois de juillet 2023.

2023-08-169

3.3 Colloque de zone de l'ADMQ – Inscription

*Il est proposé par Adrien Beaudoin
Appuyé par Enzo Marceau
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Julie Vaillancourt, à participer au Colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu le jeudi 14 septembre 2023, à Saint-Camille, au coût de cent dollars (100 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

2023-08-170

3.4 Prolongement du bail avec les Broches à foin

CONSIDÉRANT QUE les Broches à foin ont un bail avec la Municipalité dans le Centre le Camillois pour l'utilisation du jubé;

CONSIDÉRANT QUE le bail se terminait le 31 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QUE les Broches à foin ont demandé une prolongation jusqu'au 30 septembre 2023;

*Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille autorise la prolongation du bail avec les Broches foin jusqu'au 30 septembre 2023 aux conditions déterminées par les deux parties.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE

2023-08-171

3.5 Cercle de la bonne entente – Fermeture de l'organisme et remise d'une somme d'argent à la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le cercle de la bonne entente a cessé ces activités et a procédé à la fermeture de l'organisme;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la fermeture de l'organisme un solde de mille six cent cinquante-neuf dollars et soixante-dix sous (1659,70 \$) figurait dans le compte de banque de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme possédait un métier à tisser et ses accessoires et que celui-ci est dans la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme souhaite remettre cet argent à la Municipalité ainsi que le métier à tisser et ses accessoires;

*Il est proposé par Christiane Bonneau
Appuyé par Martine Lanctôt
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte de recevoir la somme de mille six cent cinquante-neuf dollars et soixante-dix sous (1659,70 \$) ainsi que le métier à tisser et ses accessoires.

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille s'engage à affecter cette somme dans un surplus affecté exclusivement à des activités dédiées aux aînées.

QUE la Municipalité remercie le cercle de la bonne entente pour ses dons.

ADOPTÉE

4 **LÉGISLATION – AUCUN SUJET**

5 **SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET**

6 **TRANSPORT ET VOIRIE**

2023-08-172

6.1 **Autorisation de paiement à Excavation Lyndon Bett's pour les travaux de rechargement dans le rang 9 et 10 Sud et le rang 9 et 10 Nord**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a procédé à un appel d'offres public pour l'octroi de travaux d'achat de matériaux granulaires et de travaux de rechargement sur certains chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les contrats ont été donnés et exécutés pour le rang 9 et 10 Sud et le rang 9 et 10 Nord;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont prévus dans la planification de la TECQ 2019-2023;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la directrice générale soit autorisée à payer les travaux de rechargement pour le rang 9 et 10 Sud et le rang 9 et 10 Nord à l'entreprise Excavation Lyndon Bett's.

QUE le montant des travaux pour le rang 9 et 10 Sud représente quarante et un mille neuf cent soixante-seize dollars et six sous (41 976,06 \$), taxes incluses.

QUE le montant des travaux pour le rang 9 et 10 Nord représente vingt-trois mille neuf cent vingt-sept dollars et vingt-huit sous (23 927,28 \$), taxes incluses.

QUE la directrice générale certifie avoir les crédits disponibles pour acquitter cette facture.

ADOPTÉE

7 **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT – AUCUN SUJET**

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de juillet 2023

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste des permis délivrés en juillet 2023.

2023-08-173

8.2 Demande d'autorisation du Comité d'embellissement de Saint-Georges-de-Windsor pour conserver un panneau d'entrée de village et entretenir un aménagement paysager sur le lot 6 078 888

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est en processus d'acquisition du lot 6 078 888;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est à l'entrée de Saint-Camille du côté de Saint-Georges-de-Windsor;

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'embellissement de Saint-Georges-de-Windsor possède un panneau d'entrée de village sur ce lot;

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'embellissement de Saint-Georges-de-Windsor a aménagé des plates-bandes et que ceux-ci les entretiennent;

CONSIDÉRANT QUE le Comité d'embellissement de Saint-Georges-de-Windsor a demandé à la Municipalité la possibilité de conserver le panneau d'entrée de village et de continuer à entretenir l'aménagement paysager ainsi que le gazon;

Il est proposé par Joël Nadeau

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la Municipalité accepte que le Comité d'embellissement de Saint-Georges-de-Windsor conserve son panneau d'entrée de village sur le lot 6 078 888.

QUE la Municipalité accepte que le Comité d'embellissement de Saint-Georges-de-Windsor continue de faire l'entretien paysager ainsi que la tonte du gazon sur le lot 6 078 888.

QUE cette entente demeure valide jusqu'à ce qu'une des deux parties demande que cette entente soit annulée.

ADOPTÉE

2023-08-174

8.3 Action patrimoine – Colloque annuel 2023 – Inscription

CONSIDÉRANT QU'Action Patrimoine tiendra son colloque annuel le jeudi 19 octobre 2023, à Saint-Camille, de 9 h à 17 h;

CONSIDÉRANT QUE lors de ce colloque, des sujets sur la conservation du patrimoine et le développement durable seront abordés;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'inscription est de cent cinquante-cinq dollars (155 \$), taxes en sus;

Il est proposé par Martine Lanctôt

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil autorise l'inscription de la conseillère de Mme Christiane Bonneau à participer à ce colloque qui aura lieu le jeudi 19 octobre, à Saint-Camille, au coût de cent cinquante-cinq dollars (155 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

2023-08-175

8.4 Dépôt au Fonds pour l'accélération la construction de logements (FACL)

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne d'hypothèques et logement (SCHL) ont ouvert un programme pour accélérer la construction de logements et que ce programme est admissible aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE ce programme encourage les initiatives qui augmentent l'offre de logements et favorisent l'aménagement de collectivités abordables, inclusives, diversifiées, à faibles émissions de carbone et résilientes au climat;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite densifier sa population et diversifier l'offre de logements sur le territoire;

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Joël Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la Municipalité dépose un projet au Fonds pour accélérer la construction de logements afin de diversifier l'offre de logements à Saint-Camille et ainsi densifier sa population.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

2022-08-176

9.1 Fête nationale – États des résultats 2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille a tenu une Fête nationale sur son territoire le 24 juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE le budget final a été déposé aux membres du conseil municipal et que nous avons un déficit de sept cent cinquante-cinq dollars (755 \$);

CONSIDÉRANT QUE nous avons des surplus affectés à un Fonds pour la Fête nationale;

Il est proposé par Enzo Marceau

Appuyé par Christiane Bonneau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le conseil municipal accepte le dépôt de ce budget final.

QUE sept cent cinquante-cinq dollars (755 \$) du surplus affecté au Fonds de la Fête nationale soient transférés dans le budget d'opération pour pallier le déficit de 2023.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne présente lors de la séance.

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La direction générale et greffière-trésorière remet une copie de la correspondance aux membres du conseil municipal.

12 VARIA

2023-08-177

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Joël Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la présente séance soit levée à 19 h 11.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Philippe Pagé
Maire